

Maison de l'agriculture paysanne  
Village de l'Arrou  
87A route de Château-Renault  
41000 Blois  
02 54 43 32 94



# OFFRE DE POSTE CDI

## Direction régionale CIAP CVL

### Contexte

La CIAP Centre-Val de Loire est une Coopérative d'Activité et d'Emploi sous forme de SCIC SAS. Créée le 25 juin 2018, c'est la première CAE SCIC de la région Centre. Elle est affiliée au réseau national des CAE Coopérer pour Entreprendre ainsi qu'à la Confédération Générale des SCOP.

Créée à la croisée des réseaux de l'agriculture paysanne et de l'Économie Sociale et Solidaire, la CIAP s'est construite pour répondre aux problématiques de création d'activité en agriculture avec les objectifs suivants :

- **respecter la diversité des projets d'installation ;**
- **permettre au porteur de projet de vivre de son métier ;**
- **développer une agriculture qui respecte les personnes, les sols, les citoyens ;**
- **prendre en compte la demande des consommateurs ;**
- **être acteur de l'aménagement du territoire.**

La CIAP est un outil à l'installation en agriculture paysanne dont l'ambition est de faciliter l'installation créative ou la reprise de façon progressive et sécurisée par un accompagnement rapproché, de la formation de terrain et le test d'activité en situation réelle. Elle est gérée par un directoire de 5 personnes (dont un directeur salarié) et constituée d'une équipe de 3 salariés.

### Actions mises en œuvre

La CIAP se veut en mesure d'accompagner tous porteurs de projets agricoles, quelle que soit la production, dont « l'intention » et « l'objectif » sont d'avoir une **activité professionnelle**. La CIAP accompagne notamment des candidats à l'installation avec de nouveaux profils non issus du milieu agricole : hors cadre familial, reconversion professionnelle. Les dispositifs mis en œuvre par la CIAP correspondent à la phase de pré-installation. Ils s'inscrivent dans un cadre plus large d'outils d'accompagnement à l'installation par le réseau des ADEAR (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et la parcours officiel porté par les chambres d'agriculture :

- **le stage paysan créatif (formation de 12 mois avec stages en entreprise et sur son propre site d'installation)** ;
- **le portage temporaire de l'activité (hébergement juridique, comptable...) ;**
- **des groupes d'appui locaux (dynamique de territoire)**

### Les missions

Il s'agit d'une création de poste à plein temps à la CIAP Centre-Val de Loire, avec une mise à disposition à l'ARDEAR Centre-Val de Loire pour la coordination des actions Installation-Transmission. L'ARDEAR Centre, créée en 1995 par la Confédération Paysanne Centre, fédère, coordonne et accompagne les activités des 6 ADEAR départementales de la région. Son équipe salariée est constituée de 5 personnes.

## Direction et développement de la SCIC CIAP SAS (50%)

En étroite collaboration avec le directoire, la responsable métier et la responsable administratif et comptable, le directeur.trice CIAP assure pour la CIAP :

- la responsabilité de l'équilibre financier et de la recherche de financement en lien avec la responsable administrative et comptable,
- l'animation de la vie coopérative et de la gouvernance régionale : l'animation du conseil coopératif régional, des assemblées générales, l'organisation et l'articulation des différentes structures (régionale et départementales) en lien avec les directeurs généraux et le Président du conseil coopératif,
- le pilotage et développement stratégique des outils en fonctionnement en lien avec les animateurs et les conseils d'administration des structures départementales ainsi que les salariés et le conseil coopératif régional,
- la définition d'un fonctionnement RH et de sa mise en oeuvre en lien avec les directeurs : animation du Directoire avec délégation de représentation
- la communication interne et externe (représentations politiques), lobbying et relations partenariales en lien avec les autres directeurs généraux au niveau régional et national,
- la coordination régional du dispositif de formation : « stage paysan créatif »,

## Coordination des actions installation – transmission à l'ARDEAR Centre-Val de Loire (50%)

En étroite collaboration avec le poste de coordination régionale, la responsable administratif et comptable, le directeur.trice CIAP assure pour l'ARDEAR :

- la coordination des actions Installation – Transmission,
- les demandes de financements et la gestion du suivi administratif du financement des actions départementales et régionale sur l'installation/transmission,
- la circulation de l'information entre les départements et la mutualisation sur l'installation – transmission, l'animation de la commission régionale installation – transmission,
- le suivi des relations partenariales et les relations avec l'Etat, les collectivités publiques sur les thématiques installation – transmission,
- l'animation du Comité de pilotage et technique des Espaces tests agricoles en région Centre Val de Loire,

### Conditions

Poste en CDI à plein temps

Poste basé à Blois (41)

Rémunération : selon la convention collective de la Confédération Paysanne et selon l'expérience Catégorie 4

échelon 2

Permis B et véhicule indispensables (déplacements en région)

Engagement de présenter sa candidature comme associé au terme de deux années après son entrée en fonction

Vous possédez 5 années d'expérience réussie de direction ou de direction adjointe dans le domaine du développement agricole, territorial et/ou ESS.

Vous avez pu démontrer vos compétences de pilotage et de gestion financière et administrative, dans le montage de projets et la recherche de fonds et dans les relations partenariales et institutionnelles...

Vous êtes reconnu.e comme une personne douée d'excellentes qualités relationnelles, ayant une forte capacité de recul et un réel sens de la coopération.

Votre sens relationnel, votre dynamisme, vos capacités d'analyse et de synthèse, votre capacité à fédérer, votre esprit d'entreprise sont des atouts indispensables pour assurer les missions qui vous sont confiées.

LETTRE DE MOTIVATION ET CV À ENVOYER PAR COURRIEL **AVANT LE 7 AVRIL 2020 12h**

à [cedric.bernard@ciap-cvl.fr](mailto:cedric.bernard@ciap-cvl.fr)

**Entretiens le 20 avril**

**Poste à pourvoir dès le 2 juin 2020**